

LE PASSAGE A L'ACTE SUICIDAIRE

Le passage à l'acte suicidaire n'est pas en soi un diagnostic, mais un comportement qui caractérise le malaise vécu par une personne qui souffre indépendamment de ses difficultés psychologiques. Il est important d'éviter de placer toutes les personnes en état de crise suicidaire dans la même catégorie diagnostique et ainsi d'offrir un traitement unique et universel.

L'événement déclencheur de la crise est souvent de nature psychosociale : une perte, une rupture, ou une série d'adversités. Un événement tragique entraîne souvent une cascade d'événements complexes qui rendront le maintien de l'équilibre de plus en plus précaire.

L'observation clinique permet de constater, lorsque des personnes ont des antécédents de santé mentale déficiente ou de grande vulnérabilité psychologique vivent des situations difficiles, elles se retrouvent plus rapidement en état de crise. Ces personnes n'étaient sans doute pas en phase d'équilibre lorsque les situations de stress sont apparues, elles vivent souvent dans un état de vulnérabilité continuel et le moindre événement stressant peut les précipiter en situation de crise.